

Monsieur l'Ambassadeur ayant visité en détail
l'Académie de France à Rome, a paru
satisfait de l'organisation et du bon état
de cet ancien Etablissement royal. Il a
bien voulu prendre intérêt à la situation
présente et promettre au Directeur l'appuyer
auprès de S. E. le Ministre d'Intérieur
sur sollicitations souvent réitérées et en vain
sans réponse.

Voici l'exposé succinct de l'état où se
trouve l'Etablissement. Depuis le commencement
de l'année. le Directeur privé depuis cette
époque des fonds annuellement assignés pour
l'entretien de l'Académie et des Instructions
du Ministre sur la conduite qu'il avait à
tenir dans cette position embarrassante, il a
eu recours à M. Corlonia D'Anguissola de
Rome le quel a bien voulu faire en mars
l'avance d'une somme de 8000. fr. dans
l'espérance qu'on ne tarderait pas à pourvoir
aux besoins de l'Académie pour l'année 1844.

Après deux mois écoulés, le Directeur n'ayant
point de réponse du Ministre, il eut de
nouveau recours à M. Corlonia qui s'est
prêté à faire une nouvelle avance de mille
listras. Et ainsi de mois en mois toujours
dans l'espérance de voir arriver une détermination
du Ministre. De S. E.

Les sommes se montent actuellement à 24000. fr.

M. de S. E. a écrit immédiatement avant son départ de Rome
en janv. avoir ^{ordonné} ^{une somme} 600. al'Académie pour le
sur une caisse publique de cette Ville. La quelle somme a été
versée en février

En Supputant que S. E. ne prume par encore une
 Décision fixe pour l'avenir & que le moment n'est
 pas venu de faire les fonds régulièrement mais par
 mois, S. E. est Supplie de prendre du moins une
 mesure provisoire la quelle contisterait simplement
 à faire rembourser a M. Corlonio les avances
 qu'il a faites jusqu'ici: au moyen de quoi, il
 pourroit se voir faire sans pour le restant de
 l'année au Depense courante et solder ce qu'il
 peut avoir d'arriere, ~~ce que le Directeur exalte~~
~~par apparence à~~

N'ayant pu disposer que de 5000 f. par mois ^{le Directeur} et n'a
 pu prouver qu'une plus urgente. outre ce qu'il a pu
 laisser en arriere et qu'il faudra solder, ^{deux d'argent aussi} il aura à
 payer à 6 Pensionnaires sous le terme finira avec
 l'année, ~~à chacun 4000 f. de rente~~ ^{il aura} ~~qu'il n'est point~~
~~en fausse et il faut~~ ^{et obligé de payer} ~~deux~~ ^{pour les frais}
 de deux retours à Paris. au reste il ne prendra
 chez le Banque qu'un raisen de Besoins et fournira
 le compte de ses recettes & Depense tous après
 la fin de l'année 1814.

M. Corlonio s'est en dernier lieu, expliqué
 très positivement & ne fournira rien au delà des
 sommes avancées jusqu'ici, qu'elle ne lui aient
 été remboursées. S. E. le Ministre de
 l'Intérieur est donc Supplie de prendre en
 consideration la Demande qui fait ici le Directeur
 de l'Académie qui se trouve a la veille de
 n'avoir plus les ressources qu'il a trouvées
 jusqu'ici dans M. Corlonio.

Rome le 20. août 1814
 20.